

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2021

### FUSION SYNDICATS D'EAU

Le Préfet a donné son accord pour la création du syndicat Eau Cœur du Périgord, fusion des syndicats Isle Dronne Vern et Vallées Auvézère Manoire qui sera géré par le Grand Périgueux.

Mayac avait voté contre la création de ce syndicat, tout comme la commune de Coulaures, car le Grand Périgueux ne respectait pas la représentativité des communes membres.

Ce nouveau syndicat devrait inclure la gestion de l'eau mais aussi l'assainissement et les eaux pluviales.

Le Syndicat Mixte des Eaux SMDE24 (actuel syndicat des eaux) a pris un avocat afin d'engager une procédure devant le Tribunal Administratif contre cette fusion. Il demande qu'une commune les accompagne dans cette démarche.

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'accompagner le SMDE24 dans sa démarche contre la fusion des syndicats Isle Dronne Vern et Vallées Auvézère Manoire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### DIVERS

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) : Les ateliers se poursuivront par secteur afin de décliner localement les orientations à retenir. Il est demandé aux communes de recenser les granges pouvant changer de destinations.

- Le bulletin municipal va prochainement être édité. Michel Tourenne demande à ce que soit rajouté l'offre d'emploi de l'ASSAD afin d'en informer tous les habitants de la communes.

La secrétaire de séance: Didier GOULPIER